



V I L L E D E  
G E N È V E

LÉGISLATURE 2015-2020  
DÉLIBÉRATION PR-1290  
SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève;  
sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 65 oui contre 1 non et 5 abstentions

*Article unique.* – Le budget de la saison 2017-2018 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

---

La Secrétaire :

Maria Pérez

Certifié conforme :

Le Président :

Eric Bertinat